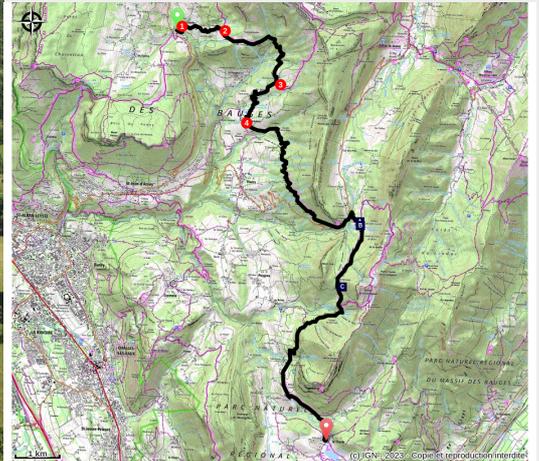


# GRP® Tour du Plateau de la Leysse-Étape2

Secteur Grand Chambéry - Les Déserts



Le lac de La Thuile (Photec)



*Une deuxième étape cap au Sud qui traverse trois nouvelles communes du plateau : Thoiry, Puygros et La Thuile.*

Le Mont Margériaz puis la Pointe de la Galoppaz, sommets bien connus des chambériens, dominant cette étape plutôt forestière. Le magnifique lac glaciaire de La Thuile, entouré de son écrin de verdure, restera l'objectif majeur de cette bonne journée de randonnée !

## Infos pratiques

Pratique : Itinérance pédestre

Durée : 5 h 45

Longueur : 19.5 km

Dénivelé positif : 907 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Itinérance

# Itinéraire

**Départ** : La Combe-Les Déserts

**Arrivée** : La Thuile-Chef lieu

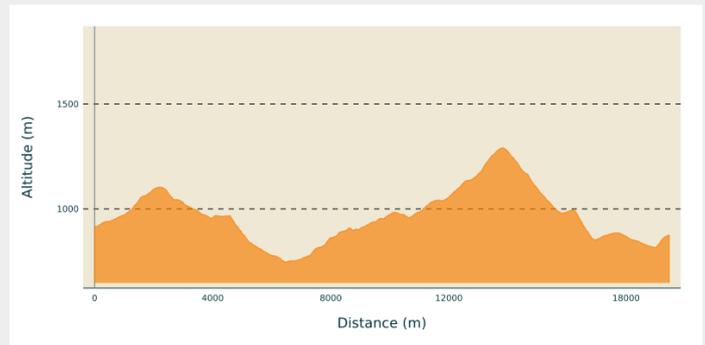
**Communes** : 1. Les Déserts

2. Thoiry

3. Puygros

4. La Thuile

## Profil altimétrique



Altitude min 747 m Altitude max 1291 m

Aux Déserts, remonter la route sur 300 m. Passer la mairie.

1 - Prendre à droite route des Mermets. Au lieu dit du même nom, prendre à droite puis à gauche le chemin qui monte à la Labiaz.

2 - Au réservoir, prendre à droite le chemin en balcon jusqu'à "Les Chavonnes".

3 - Après les premiers chalets descendre le sentier à droite. Rejoindre la route et la suivre jusqu'à Thorméroz.

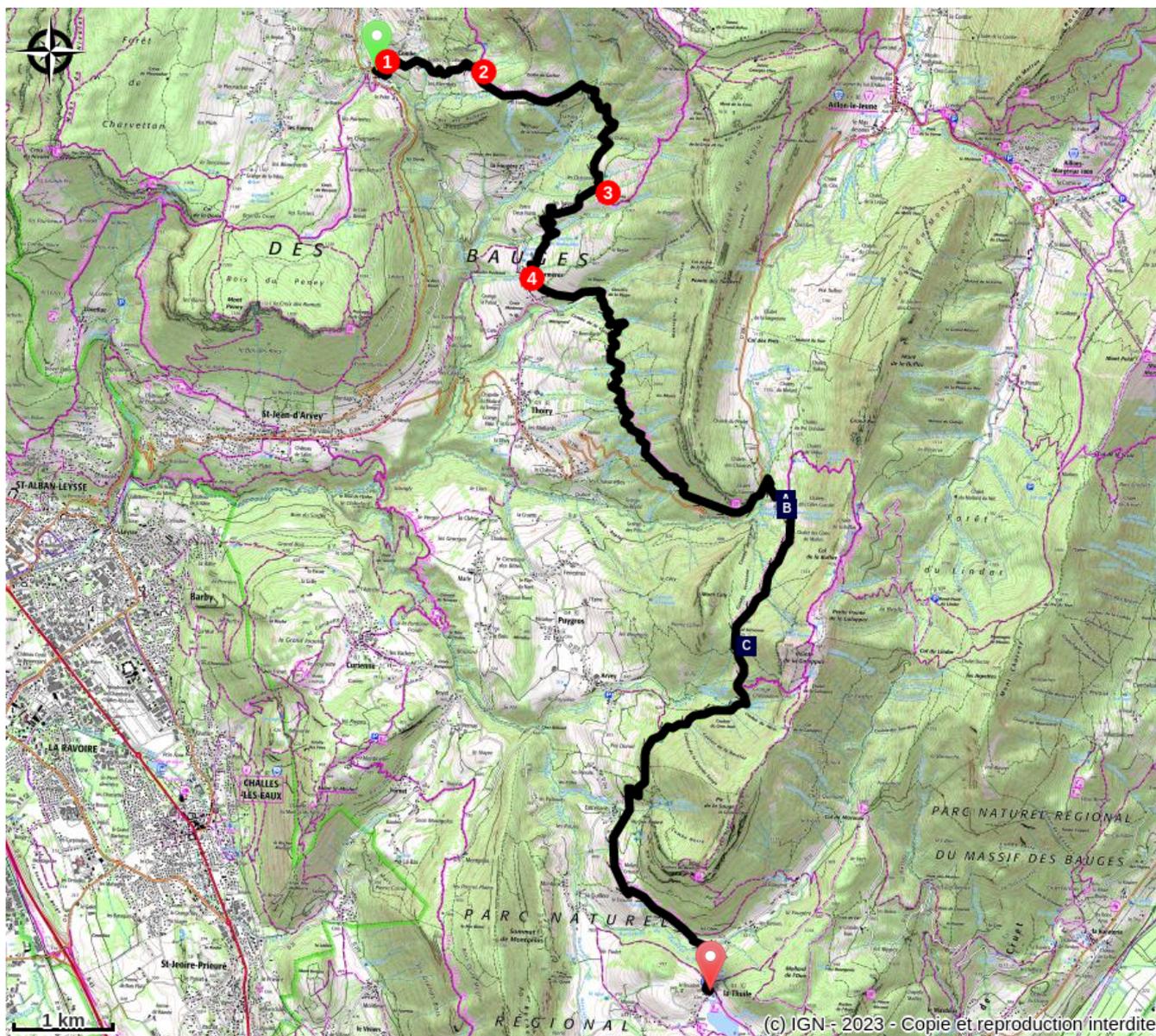
4 - A Thorméroz, prendre à gauche la route puis le chemin passant sous la Glacière de la Rippe à gauche et continuer à droite le chemin à flanc de montagne pour rejoindre la route du Col des prés. La prendre en montant sur 1 km avant de bifurquer à droite sur le chemin descendant.

9 - Monter à droite en direction du Col de Servenne puis redescendre par un large chemin.

10 - Continuer jusqu'à un lacet (975 m), laisser à droite la descente sur Arvey et prendre le chemin de gauche. Le suivre jusqu'à la route.

11 - L'emprunter à gauche sur 1.4 km. Tourner à droite sur un chemin qui traverse le ruisseau de Ternèze. Suivre le sentier qui remonte au parking puis à la mairie de la Thuile.

# Sur votre chemin...



La Grande Astrance (A)  
Laitue de Plumier (C)

Les chalets de petite montagne (B)

# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

### Accès routier

Depuis Chambéry, suivre Le Massif des Bauges. Par la D912, traverser St-Jean-d'Arvey pour arriver à La Combe-Les Déserts.

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Nidification d'un couple de Faucons Pèlerins en cours

Merci de RESPECTER la bulle de quiétude



# Sur votre chemin...

---



## La Grande Astrance (A)

De la famille des Apiacées, la Grand Astrance (*Astrantia major* L.) est une plante originaire d'Europe centrale et orientale, observable dans les espaces montagnards du fait de sa robustesse. Elle se développe majoritairement en lisière de forêt, à proximité de milieux humides comme les ruisseaux ou les points d'eau. De couleur blanche ou légèrement rosée, cette plante est recherchée pour la subtilité de ses fleurs. Elle est surtout utilisée pour une fonction ornementale et décorative, notamment dans les jardins contemporains, mais reste présente dans les espaces sauvages.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



## Les chalets de petite montagne (B)

Dans les milieux montagnards, l'activité pastorale et agricole est une composante économique et un moyen de subsistance essentiel pour les populations qui y vivent. Implantés dans les alpages, les différents types de chalets témoignent de leur fonction historique, dissociant ainsi les « chalets de petite montagne » et les « chalets de grande montagne ». Les chalets de petite montagne sont caractéristiques d'une organisation individualisée de l'activité pastorale et agricole, souvent associée à une exploitation familiale. Le cheptel est fréquemment modeste, avec un troupeau dépassant rarement la vingtaine d'individus. L'organisation spatiale et structurelle des bâtiments est spécifique, avec la présence de chalets de petites dimensions, similaires aux habitations permanentes et composés de granges, d'étables et de loges. Il est important de préciser que l'usage de ces chalets est aujourd'hui bien plus destiné à une pratique touristique de villégiature, qu'au maintien de l'activité pastorale. Dans le secteur, les chalets des Côtes Gueulet et des Côtes de Marles sont caractéristiques des chalets de petite montagne tandis que les chalets de la Buffaz sont au contraire associés aux chalets de grande montagne.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



## Laitue de Plumier (C)

La Laitue de Plumier (*Lactuca plumieri* L.) est une plante faisant partie de la famille des Astéracées, la famille de plantes à fleurs réunissant le plus grand nombre de genres (un peu moins de 2 000) et d'espèces (environ 33 000) différents. Elle se développe essentiellement dans les milieux de basse et moyenne montagne, puisqu'elle est observable entre 800 et 1 800 mètres d'altitude. Son habitat préférentiel concerne les sous-bois ou les tourbières de montagne, caractérisés par un environnement humide et ombragé.

Crédit photo : © R.Cousin / PNRMB